

Vous venez de trouver une règle mise en ligne par des collectionneurs qui partagent leur passion et leur collection de jeux de société sur Internet depuis 1998.

Imaginez que vous puissiez accéder, jour et nuit, à cette collection, que vous puissiez ouvrir et utiliser tous ces jeux.

Ce rêve est devenu réalité !

Chantal et François ont créé l'Escale à jeux en 2013. Depuis l'été 2022, Isabelle et Raphaël leur ont succédé. Ils vous accueillent à Sologny (Bourgogne du sud), au cœur du Val Lamartinien, entre Mâcon et Cluny, à une heure de Châlon-sur-Saône ou de Lyon, une heure et demi de Roanne ou Dijon, deux heures de Genève, Grenoble ou Annecy et quatre heures de Paris (deux heures en TGV).

L'Escale à jeux est un ludogîte, réunissant un meublé de tourisme ★★★ modulable de 2 à 15 personnes et une ludothèque de plus de 9000 jeux de société.

Au total, 320 m² pour jouer, ripailler et dormir.

**ESCALE À
JEUX**

escaleajeux.fr

09 72 30 41 42

06 24 69 12 99

escaleajeux@gmail.com



Règle du jeu

Distribuez à chaque joueur 7 cartes. Placez face visible 4 cartes du talon (appelées cartes joker).

Déroulement d'un tour de jeu

1 - Piochez une carte du talon.

2- Posez devant vous un mot en associant au moins 2 cartes. En plus des cartes de votre main, vous pouvez prendre une des cartes joker. Si vous ne pouvez pas poser de mot, passez directement à l'étape 3.

3- Défaussez-vous d'une carte.

4- C'est au joueur suivant.

Par exemple en associant les cartes «chat» et «pot», vous formez le mot «chapeau». Tous les mots sont acceptés, y compris les noms propres et les verbes conjugués.

Le gagnant est celui qui n'a plus de carte en main après l'étape 2 ou 3.